



Oasis « Village Tadaïma »

Charte

(version v1 Juin 2023)

Préambule

Notre collectif « Village Tadaïma » partage un idéal de vie proche de la nature, à la campagne, désireux de construire un habitat participatif !

Parce que nous aimons partager avec les autres des moments de convivialité, d'entraide et de loisir, nous souhaitons que notre projet de vie soit riche de personnes, d'horizons, de compétences et d'âges divers et assurer ainsi une mixité sociale, culturelle et générationnelle. Nous souhaitons créer un lieu dynamique et ouvert vers l'extérieur, pour participer à la vie locale.

Nous regroupons des personnes qui aspirent à une vie plus simple, plus équilibrée et plus enrichissante.

Notre constat & notre raison d'être

A l'origine, il y a une prise de conscience, d'abord individuelle, diffuse et non formulée, qui avec le temps devient plus claire, plus affirmée et partagée avec d'autres. Nous avons pris conscience que la société actuelle est trop basée sur le travail, l'argent, la consommation et l'individualisme. Elle produit un impact environnemental et social loin d'être positif. Nous ne voulons pas rester passif devant un système « Métro boulot dodo » qui prévoit de travailler plus pour consommer plus, qui creuse les inégalités, qui abîme la planète au nom de la rentabilité.

Nous pensons que nous avons tous un rôle à jouer dans la réorientation de la société et nous voulons jouer le nôtre de cette façon ! Parce que ce projet nous semble cohérent et engage de vrais changements, à notre échelle, dans la mesure de ce que nous sommes capables de faire, sans attendre du reste de la société qu'elle le fasse pour nous.

Nous voulons redonner du sens et redéfinir nos priorités dans la vie pour la rendre plus équilibrée et plus harmonieuse, plus proche et plus respectueuse de la nature et des autres.

Notre projet c'est :

- Disposer d'un lieu où nous avons un *toit*, nous pouvons respirer, boire et manger sainement, être en bonne santé, avoir des relations sociales, amicales riches, et des activités agréables et épanouissantes.
- Apprendre et développer notre capacité à *faire nous-mêmes* quand cela est possible : fabriquer et bâtir, élever, récolter et transformer.
- Tendre vers l'*autosuffisance* en suivant des principes écologiques avec la volonté de réduire notre empreinte sur l'environnement.
- Construire un lieu où chacun vit confortablement de manière plus économe, plus écologique et plus autonome tout en respectant l'*intimité* de chacun.
- Recréer du *lien* entre les personnes, favoriser la solidarité, l'entraide, la convivialité, le respect, le « faire ensemble », partager du temps, des activités en nous inscrivant dans le tissu local.
- Rétablir un *équilibre* de vie entre le travail et les loisirs, remettre la personne et sa vie au premier plan. Se donner du temps, pour permettre à chacun de s'épanouir.

Évidemment, nous faisons ce que nous pouvons pour tendre vers cet objectif avec *humilité*.

Nous avons à cœur de montrer qu'un autre mode de vie est possible.

L'esprit de notre collectif

Notre objectif principal est de proposer un lieu de vie sain et vivifiant, qui nous permette de pouvoir continuer à vivre en cas de coup dur, un lieu où chacun peut énoncer ses idées sans jugement, développer son projet de vie dans l'esprit de l'oasis du « Village Tadaïma ». Il ne s'agit pas de créer un lotissement sur une simple base écologique et de mutualisation de moyens. Il ne s'agit pas non plus de créer un collectif isolé du reste de la société, vivant en autarcie complète.



Nous voulons rassembler des personnes autour d'un **projet laïque, sans connotation politique, religieuse, sectaire ou spirituelle**. Cela n'empêche pas que chacun puisse avoir ses propres croyances et habitudes de vie. La limite de liberté de chacun s'arrête là où nos fondamentaux sont mis en question, là où le cadre de confiance n'est pas respecté, là où le groupe est mis en danger, là où la liberté des autres commence. **Il n'est pas question d'empêcher quelqu'un de boire un peu d'alcool, de manger de la viande, de suivre sa philosophie, d'éduquer ses enfants de la manière qu'il souhaite...**

Nous souhaitons que le site soit un **lieu de vie**, c'est-à-dire : **agréable, respectueux de l'environnement, épanouissant** pour tous, où chacun à une **place et un rôle à jouer**. Nous avons établi les bases pour favoriser cela. Mais bien sûr il ne tiendra qu'à chacun dans le groupe, par ses actes, de pouvoir l'être réellement.

Il nous appartient de travailler sur nous-même pour rendre efficaces et agréables les moments collectifs, notamment au cours des réunions de travail, de prise de décision qui peuvent amener à de longs débats, parfois difficiles à vivre. Chacun fait donc un travail sur soi, est mesuré en parole et en acte, s'efforce de mettre de côté le « moi je » quand cela est nécessaire, ne juge ni ne critique l'autre mais l'écoute de façon bienveillante, ne projette pas ses propres attentes, besoins, peurs ou envies sur l'autre, ne fait pas de la **"bienveillance maltraitante"**.

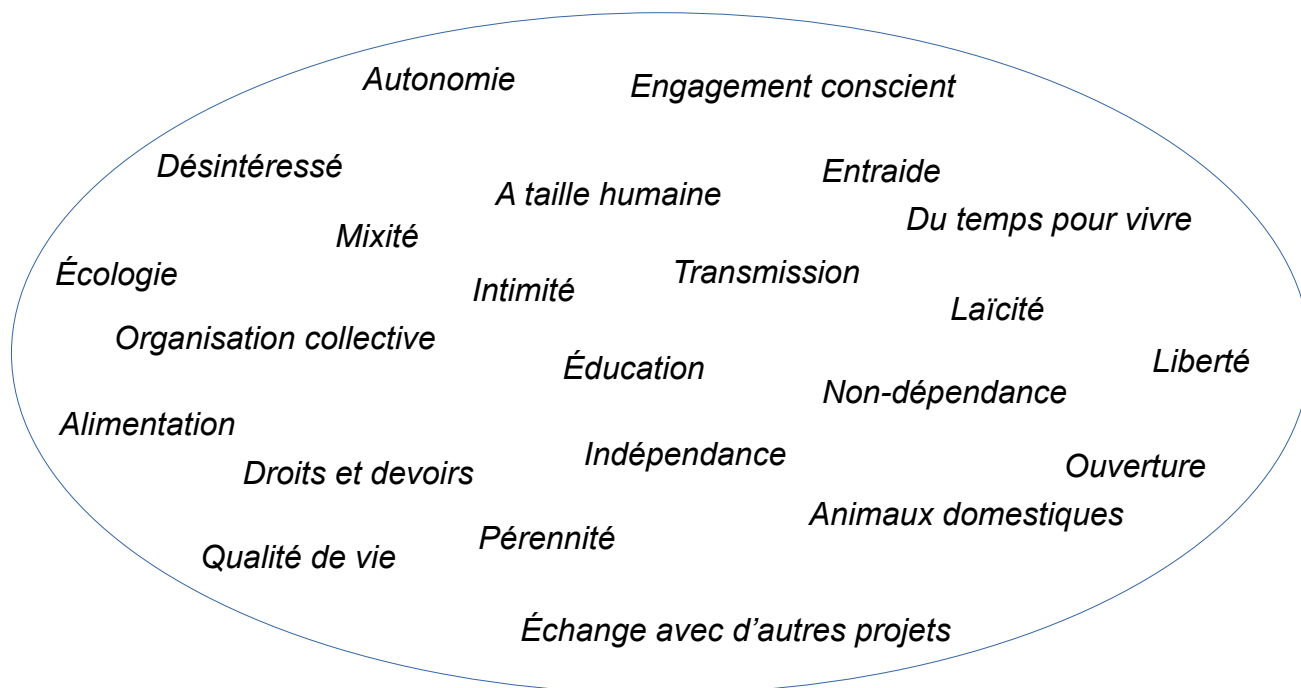
Nous recherchons donc des méthodes basées sur des principes de consentement, de sociocratie, de communication non violente, ou une combinaison de ceux-ci, ou toute autre forme qui nous permettra d'aller vers un mieux dans nos relations sans pour autant étouffer nos personnalités qu'il ne s'agit pas de gommer mais simplement d'arrondir. Nous acceptons de travailler dans ce sens et de suivre des formations pour y parvenir, de respecter les quelques règles qui en auront découlé.

Nous participons à ce projet dans un esprit d'ouverture : aux autres dans le groupe, à leurs idées et propositions, à leur personnalité ; ouverture aussi à l'extérieur, à la vie locale, aux visiteurs.

Ce projet, c'est aussi un moyen de réellement changer les choses sur le plan de la société, de créer un autre modèle, alternatif, de montrer que c'est possible. Il y a une urgence aujourd'hui , nous le ressentons comme cela. Monter un tel projet c'est difficile , mais nous nous accrochons et pensons que c'est possible !

Enfin, nous ne perdons pas de vue que cela va plus loin : nos principes et nos valeurs forment un tout et sont indissociables.

Nos principes ont des valeurs !



- **Engagement conscient** : Les personnes souhaitant s'investir doivent accepter l'esprit du projet en s'engageant à respecter les principes et les fondamentaux, à assumer leurs devoirs pour jouir de leurs droits.
Concrètement : cet engagement conscient se traduit au travers de ce qui est indiqué dans le projet de vie, les statuts et le règlement intérieur, documents que le membre lit et accepte de respecter.
- **Autonomie** : Nous visons l'autonomie et l'autosuffisance concernant les besoins de base : se loger, se nourrir, l'eau et l'énergie. Nous voulons que ce projet fournisse à chacun les moyens de subvenir à ses besoins, même en cas de départ d'autres membres.
Concrètement : la pérennité du collectif se fait au travers de la propriété collective qui protège contre l'individualisation du bien collectif et assure l'existence d'un toit pour chacun des foyers prévus par notre projet, du partage des connaissances et des compétences qui évite qu'elles soient perdues si quelqu'un qui a la connaissance part, de la possibilité de participer aux activités économiques qui permet de dégager un revenu de base si nécessaire, des modalités indiquées dans la partie "quitter le collectif" qui assure qu'un départ ne met pas en danger le collectif financièrement, de la mise en place sur le site du jardin partagé, du point d'eau et de sources d'énergies renouvelables (bois, solaires, photovoltaïque, éolien) qui assurent une autonomie relative.

- **Désintéressé : Nous n'avons pas de but lucratif, ni spéculatif.**
Concrètement : au travers de nos statuts juridiques, nous garantissons l'impossibilité de faire des plus-values financières à terme, mais nous réservons la possibilité de prendre en compte la hausse du coût de la vie en nous appuyant sur un indice spécifique pour réévaluer nos investissements.
 Transformer le lieu en y apportant son temps et son énergie pour le valoriser peut s'entendre, il ne s'agit pas de faire de la plus-value ou de la spéculation.
- **A taille humaine : La taille de l'habitat groupé reste limitée, huit à dix foyers, de façon à pouvoir assurer plus de proximité, d'entente et de cohésion entre tous.**
Concrètement : La programmation de rencontres régulières, le partage d'activités, la programmation de fêtes entretiennent notre cohésion et notre vivre ensemble. Et dans un petit groupe de huit à dix foyers, l'entraide et le partage est plus facile.
- **Entraide : Nous entretenons la solidarité, le partage, l'entraide, la décision collective, y compris pour la définition et la répartition des tâches d'entretien ou de développement.**
Concrètement : Les membres du collectif développent l'entraide tant dans leur vie quotidienne que dans les actions inhérentes au bon fonctionnement de notre oasis. Il s'agit de s'épauler mentalement, physiquement, matériellement et financièrement.
 Chacun est responsable dans ses choix et décisions (dans les actions menées et les aides proposées) tout en étant à l'écoute des besoins et des capacités des autres. Chacun est conscient de ce qu'il y a à faire, les besoins étant réfléchis et organisés collectivement.
 Une personne ne porte pas tout sur ses épaules, nous créons une dynamique globale sur les tâches et faisons en sorte que les rôles tournent.
 Tout lien ou toute action entre les membres de Tadaïma est désintéressé. L'entraide est le ciment du collectif et cela est possible grâce à la gouvernance partagée, la communication (notamment la Communication Non Violente) et l'adhésion au projet de vie.
 Concernant le rapport à l'argent et l'aspect financier du projet, nous ne rejetons pas l'argent qui reste une nécessité dans notre société actuelle, car nous ne nous isolons pas du reste de la société et avons la chance de bénéficier d'acquis sociaux qu'il faut préserver et défendre. Par ailleurs l'oasis n'est qu'un passage pour certains qui pourront récupérer leurs apports pour continuer leur vie s'ils quittent notre collectif. La comptabilité des transferts d'argent qui concernent le collectif est clairement tenue, y compris dans la gestion de la caisse de solidarité que nous envisageons de mettre en place et qui peut venir en aide ponctuellement à tout membre du collectif qui en aurait besoin.

Le collectif ne propose pas de caisse financière collective où chacun met ce qu'il veut et prend ce dont il a besoin : il n'y a pas de rémunération cachée des uns envers les autres, de répartition de richesses financières selon que les uns travaillent ou pas, ont des sources de revenus extérieures ou non.

- **Du temps pour vivre : Nous avons comme but de nous donner plus de temps pour vivre en redéfinissant et réorganisant nos activités, en offrant la possibilité de mettre en place localement des activités plus proches de nos aspirations, en favorisant la pluriactivité, en réduisant les contraintes de vie liées au travail.**

Concrètement : Nous souhaitons sortir du cadre habituel et de son engrenage "métro/boulot/dodo" où travail rime avec contrainte. Il s'agit de redéfinir en conscience, collectivement et individuellement, les activités qui nous plaisent, les besoins et les priorités pour être en mesure de proposer aux habitants du temps disponible pour Vivre, et ne pas être dans la productivité. Au-delà des tâches assurées par chacun pour assurer le fonctionnement du lieu de vie, chacun dispose de temps pour lui, pour faire ce qui lui plaît. La confiance au sein du groupe est indispensable pour garantir cette liberté.

La répartition de ce temps pour soi ou pour le collectif suit une règle de "mi-temps" : dans l'idéal, et sans être dans la comptabilisation détaillée à l'heure près, 2 à 2,5 j seraient dus au "collectif" pour son fonctionnement (administration, réparation ou construction, entretien, repas, potager, surveillance d'enfants, etc...). Ce temps peut être organisé au sein d'un foyer ou entre des personnes de foyers différents.

Le reste du temps de la semaine, c'est pour en faire ce que chacun souhaite : travail rémunérateur, loisirs, ou même l'utiliser pour le collectif s'il le souhaite.

- **Intimité : Nous respectons l'intimité de chacun.**

Concrètement : Nous disposons d'un logement individuel par foyer et nous ne sommes pas 100% du temps ensemble, nous prenons des repas en commun régulièrement chaque semaine et sans obligation. L'organisation spatiale des habitats et des communs est réfléchi. Quelques règles d'usage préservent l'intimité de chacun. L'espace privatif est limité à quelques centaines de m² autour des habitations et celles-ci restent proches les unes des autres pour former notre "Village Tadaïma" et assurer sobriété, harmonie et cohésion.

La mitoyenneté n'est pas exclue si elle est utile, imposée par la configuration des lieux, et bien réalisée pour respecter cette intimité.

- **Écologie : Nous respectons l'environnement au sens large, dans nos manières d'agir, de produire, de vivre.**

Concrètement : Notre groupe est actif et motivé pour faire évoluer ses façons de vivre, de produire (autonomie), de consommer dans un esprit de

respect, de tolérance et d'ouverture, en prenant le temps dont le collectif aura besoin.

Nous partageons une conception bioclimatique des constructions en ciblant un habitat passif et voulons limiter la surface habitable à ce qui est nécessaire. Nous agissons avec mesure et réflexion sans se détacher totalement de certaines technologies dont nous aurions besoin pour construire un lieu de vie plus écologique et moins énergivore.

Nous souhaitons tendre vers une auto-suffisance énergétique en réduisant la consommation énergétique, en produisant notre électricité (panneaux solaires, éoliennes...) et en gérant les systèmes de chauffage (poêle de masse, production bois de chauffage, panneaux solaires thermiques pour l'eau chaude sanitaire...). Nous sommes attentifs à la préservation de l'environnement, des énergies et de l'eau. Nous récupérons l'eau de pluie, utilisons les sources existantes et mettons en place un système d'irrigation écologique.

Nous voulons travailler à réduire et recycler/valoriser nos déchets autant que possible notamment en mettant en place compostage, paillage, tri, recyclage, revalorisation des déchets, phyto-épuration, toilettes sèches et en s'interrogeant en amont sur chaque achat : cibler le besoin, réseau d'achat (vrac, seconde main...). Nous nous autorisons de la souplesse dans nos choix (se faire plaisir dans la sphère privée) tout en essayant de faire mieux, dans une réflexion collective continue.

Il s'agit d'expérimenter de nouvelles manières de vivre et de tendre vers plus de sobriété en général, c'est-à-dire consommer moins au fil du temps. Nous souhaitons réduire notre empreinte en consommant local, en produisant sainement notre nourriture. Nous avons le désir de faire tout ce qui est possible nous mêmes et de partager nos connaissances dans l'accompagnement et la mutualisation. Nous voulons "fonctionner en circulaire" pour éviter la perte d'énergie et de ressources (type permaculture).

Nous respectons les principes de l'écologie humaine : vivre dans notre lieu de vie à notre rythme, avoir plus de temps et être heureux, se respecter soi-même (relationnel et santé, bien être.)

- **Mixité : Nous encourageons la mixité sociale, culturelle, intergénérationnelle.**

Concrètement : Notre projet est ouvert aux personnes de cultures et d'âges différents. Nous souhaitons qu'il y ait une mixité parmi les membres afin d'apporter de la diversité dans les connaissances, les compétences, l'entraide. Plus les profils seront variés, plus le collectif sera enrichi.

Nous avons la volonté de favoriser la mixité financière au sein du collectif sans remettre en question la stabilité financière du collectif notamment en nous engageant à réduire autant que possible le coût global du projet sans le dénaturer. Nous proposons donc de faire de la mixité financière à notre niveau avec nos moyens sans mettre en danger le collectif, car il nous semble trop complexe de faire appel à des aides extérieures de type bailleur social qui remettrait en cause notre principe d'indépendance.

Différentes idées sont proposées :

- Nous ne réservons pas une "place" spécifique "mixité sociale" dans le collectif mais plutôt l'idée de pouvoir être 8-9 foyers + 1 foyer plus « modeste » s'il se présente. Le collectif propose que les coûts d'investissements concernant les parties communes soient pris en charge entre les foyers existants, et si un foyer
 - « modeste » arrive en plus, il ne les porterait pas. Dans ce cas, les 30 000 € d'apport servent essentiellement pour financer les parties privatives, ce qui implique une surface d'habitat réduite temporairement tant que le capital apporté n'est pas suffisant pour faire mieux.
 - Avoir un "contrat moral" d'apport en main d'oeuvre : aide importante sur le lieu en échange de coût des communs portés par les autres.
 - Nous offrons la possibilité à un foyer de dépasser le délai des 18 mois de membre en transition pour verser la totalité de l'apport avec un premier versement de 5000 € , incompressible suivi d'une épargne mensuelle progressive pour constituer les 25000€ permettant d'atteindre le total de 30000€.
 - Le collectif est favorable à concevoir un prêt solidaire, c'est à dire avancer de l'argent à un membre en transition d'arrivée ou habitant qui en exprime le besoin. Tout membre de l'association peut octroyer un prêt solidaire. Il accepte en conscience un remboursement qui ne pénalisera pas le groupe (montant, délai et conditions de remboursement à discuter à chaque cas). L'emprunteur s'engage à rembourser cette somme dans les conditions fixées avec l'association/ la société.
 - Le collectif est favorable à concevoir une Caisse de solidarité abondée sur la base du volontariat : un foyer peut décider de faire un don à la caisse. Elle est ensuite utilisée en cas de besoin pour pallier des difficultés ponctuelles, individuelles ou collectives, sur décision du Conseil d'administration.
 - Nous avons par ailleurs pour objectif de développer cette mixité à la fois sociale et culturelle une fois installés de façon pérenne en favorisant un accueil sur place à coût modéré et juste. Nous souhaitons avoir une authentique solidarité entre nous et avec les partenaires locaux, lors d'ateliers, de formations... de façon à faire découvrir les valeurs du collectif à tout type de public.
- **Laïcité : Nous avons comme base la laïcité et rejetons le sectarisme : accepter la différence, ne pas imposer la sienne aux autres. Toute pratique religieuse, philosophique ou spirituelle doit rester personnelle et ne pas entrer en contradiction avec nos principes et nos valeurs.**
Concrètement : Les membres du Village Tadaïma se retrouvent autour des valeurs et des principes portés par le collectif, indépendamment d'une quelconque pratique religieuse, philosophique ou spirituelle.
- Le projet est ouvert à tous. Chacun est libre dans le choix de sa pratique ou de sa croyance, au sein de son foyer.

- **Organisation collective** : Nous réservons une partie de notre temps et nous nous organisons pour participer collectivement aux tâches de fonctionnement, d'entretien ou de valorisation du site, ou autres activités communes que nous aurons définies collectivement.

Concrètement : Chaque habitant participe activement à la vie du lieu en accordant du temps à la réalisation des différentes tâches. Ce temps est nécessaire à l'organisation collective. Le temps à accorder au lieu est porté par l'ensemble du groupe, il est cadré, réfléchi collectivement, tout en conservant de la souplesse par rapport aux besoins et contraintes de chaque habitant.

Des outils nous permettent de définir les tâches nécessaires et de les répartir équitablement entre les habitants. Ces outils peuvent être : des tableaux de distribution des tâches, des réunions de planification, des réunions pour réguler les difficultés et les non-dits... La répartition se fait en terme de tâches et non en terme d'heures et en tenant compte de la pénibilité et de l'effort demandé par la tâche, car chacun a une rapidité d'exécution et des capacités physiques différentes. Les tâches et rôles tournent régulièrement pour permettre un équilibre au sein du groupe.

Nous prévoyons également des temps collectifs positifs, pour célébrer les activités menées à bien et les événements qui nous tiennent à cœur. Ces temps de célébration sont fédérateurs pour l'ensemble du collectif.

Le temps passé pour le collectif n'est pas rémunéré et n'attend pas de rétribution particulière. Il est par contre comptabilisé et mis en valeur et peut amener à des allègements sur d'autres tâches ou sur d'autres types de participation.

- **Transmission** : Nous avons à cœur de partager et transmettre les connaissances et compétences que nous avons ou que nous aurions acquises.

Concrètement : Nous faisons un état des lieux des compétences de chaque membre pour identifier les référents afin de mutualiser ses compétences au sein du groupe. Nous ne faisons pas de spécialistes et mélangeons dans nos activités collectives des personnes référentes et des personnes qui souhaitent apprendre. Nous sommes un lieu de ressources pour d'autres collectifs et acteurs locaux. Nous accueillons d'autres groupes ou allons les rencontrer pour apprendre d'eux. Nous établissons des fiches techniques (écrites ou format vidéo) sur des savoirs faire particuliers, pour les conserver.

- **Liberté** : Nous reconnaissons la liberté de chacun dans sa vie privée, dans l'éducation de ses enfants, dans ses activités, à partir du moment où cela s'inscrit dans le respect de la raison d'être, du site et des habitants, de leur intégrité physique et morale, sans jamais les mettre en danger ou en difficulté.

Concrètement : notre liberté individuelle est attachée à une notion d'espace : privatif et collectif. Notre espace privatif est notre espace de liberté individuelle dans nos choix de vie (de planter telle ou telle plante, d'écouter

telle ou telle musique...). Les espaces communs sont aussi un espace de liberté individuelle mais soumis aux règles de vie en collectif où le cadre de confiance pourra s'appliquer davantage.

- **Non-dépendance : Nous refusons tout excès pouvant dégrader l'individu et/ou avoir un impact sur le collectif, comme les écarts de conduite que produirait toute addiction telle que la drogue, l'alcool...**

Concrètement : Toute forme d'addiction mettant en péril le collectif est proscrite. La législation classe dans les addictions : le tabac (nicotine), l'alcool, le cannabis, les opiacés (héroïne, morphine), la cocaïne, les amphétamines et dérivés de synthèse, ainsi que les addictions sans substance, telles que jeux de hasard et d'argent. Une addiction est une affection cérébrale chronique, récidivante, caractérisée par la recherche et l'usage compulsifs de drogue, malgré la connaissance de ses conséquences nocives .

L'usage du tabac et de l'alcool sont légalement autorisés et sont donc à différencier de l'usage de substances illicites sur l'Oasis. Pour autant, chacun est responsable de son comportement chez lui, et dans la limite où il n'en devient ni altéré ni gênant pour le collectif.

Nous ne considérons pas comme étant une forme d'addiction une consommation festive contrôlée, modérée et ponctuelle. Sur les espaces communs les usages sont restreints, voire interdits s'ils sont illicites. Le principe de tolérance est à privilégier.

- **Alimentation : Notre projet n'est pas un projet végétarien, chacun est libre de manger ce qu'il souhaite.**

Concrètement : chacun choisit son mode d'alimentation chez lui. Lorsqu'on se retrouve en commun, les repas sont diversifiés en tenant compte des modes d'alimentation de chacun mais sans se priver. Il est aussi envisagé un élevage à une échelle "familiale" (pour la consommation) et ceci dans le respect des animaux. Ce sont les personnes volontaires et consommatrices qui seront responsables de l'abattage éventuel.

- **Éducation : Il n'y a pas de règles communes quant à l'éducation des enfants, chaque famille étant souveraine de l'éducation de ses enfants. Cependant, dans l'espace commun, chaque membre est tenu de veiller au bien-être des enfants. Nous souhaitons que le collectif joue un rôle dans l'accompagnement et la sociabilisation, sans pour autant créer une structure éducative sur le lieu.**

Concrètement : Nous sommes attentifs aux enfants du collectif à qui nous pouvons proposer diverses activités ludiques et/ou éducatives dans la bienveillance : jardinage, jeux de société et d'extérieur, fêtes, cuisine, vélo, bricolage, cabanes, relaxation, découverte de la nature....(activités qui pourront aussi être proposées aux élèves des écoles voisines). Nous leur transmettons avec respect et douceur les règles de vie collective et les

valeurs de notre Oasis. Nous pouvons nous entraider pour garder les enfants si besoin.

Nous n'avons pas de projet d'école alternative sur le lieu.

- **Ouverture : Nous développons et entretenons les liens avec le tissu local. Nous participons à la vie locale, à l'économie de proximité autant que possible.**

Concrètement : Nous envisageons de participer activement à la vie de la commune, que ce soit lors d'évènements, de fêtes ou au travers de notre implication dans le tissu associatif ou économique locaux. Être en lien avec des producteurs locaux nous semble également important. Nous souhaitons ouvrir l'Oasis aux habitants extérieurs par l'organisation de manifestations sportives, culturelles, culinaires festives ou de formation et dont le coût demandé aux participants respectera nos valeurs et principes.

- **Droits et devoirs : Chacun dispose de droits dans le projet et chacun y assume ses devoirs, notamment en participant activement à la vie collective.**

Concrètement : Nos droits et devoirs sont des éléments importants pour le bon fonctionnement de notre collectif. Ils apparaissent à différents degrés dans tous nos documents fondamentaux, tels que le projet de vie, statuts, cadre de confiance, règlements intérieurs. Ces documents abordent nos droits et devoirs selon les différents niveaux d'engagement des membres. Nous attendons à ce que chacun respecte ses engagements et fasse sa part, que ce soit en termes financiers qu'en termes de tâches à réaliser, de temps à passer.

- **Indépendance : Nous ne mettons pas ce projet en situation de dépendance financière ou hiérarchique d'un individu, d'un groupe d'individus ou d'un organisme quelconque extérieur. En d'autres termes, le projet est indépendant et ne doit pas se mettre sous le contrôle d'une personne morale ou physique extérieure. De plus, son mode de fonctionnement doit garantir que le départ de plusieurs membres ne mette pas en danger les membres restants, que ce soit en termes financiers, matériels ou relationnels.**

Concrètement : Notre indépendance est le gage de notre souveraineté et elle participe à notre pérennité. Garder notre raison d'être en limitant les modifications sur nos documents majeurs, assurer notre indépendance sur le plan financier, administratif, en partageant les connaissances, en répartissant les rôles régulièrement, c'est amener de la sérénité pour les membres. L'avenir de notre lieu de vie ne dépendant pas de choix extérieurs ou de départ de membres clés qui auraient une compétence ou un pouvoir spécifique dans le collectif.

- **Qualité de vie : Chacun respecte le lieu, l'environnement, les habitants en évitant toute nuisance sonore, visuelle, olfactive et toute autre pollution pouvant nuire à la qualité de vie.**

Concrètement :

Notre projet implique un lieu de vie agréable et beau dans lequel nous nous sentons épanouis et heureux tant au niveau de l'endroit même que des habitations et des relations avec les autres personnes du collectif (voir Intimité). Nos critères de choix d'un terrain prennent en compte un certain nombre d'éléments allant dans ce sens.

La maison commune est un lieu de partage, d'échanges et de ressourcement bienfaisant et esthétiquement plaisant pour tous. Les places des différents espaces : cuisine, atelier, salles de repos ou de travail seront réparties de façon à ne pas engendrer de nuisances olfactives ou sonores pour le voisinage. Tous les habitants respectent les valeurs écologiques du projet concourant ainsi à la préservation du lieu, à sa propreté et à son harmonie.

Dans le souci du respect de l'oasis et des autres, les habitants prennent l'avis du collectif pour installer quelque chose qui change de façon notable le lieu, même dans leur espace privatif extérieur.

Nous respectons le cadre de confiance dans notre quotidien, ainsi que les règles de vie sur le site définies dans une charte de vie que nous pourrions mettre en place ensemble une fois sur le lieu, pour vivre pleinement en bonne entente dans le respect de tous et de notre oasis.

- **Animaux domestiques : Pour tout animal domestique, l'accord du collectif devra être préalablement obtenu. Aucun animal ne doit causer de nuisances ou de problèmes au collectif.**

Concrètement : nous ne pouvons accepter les nuisances causées par des animaux bruyants, gênants ou dangereux mais nous conserverons une souplesse dans l'accueil des animaux domestiques discrets pour le collectif et respectueux des personnes. En cas de problème, nous utiliserons la procédure de résolution de conflits afin de trouver une solution.

Les animaux sont sous la responsabilité de leur foyer (éducation, soins, respect des autres). Pour l'accueil d'un animal nécessitant certaines contraintes d'espaces ou de bâti (ex : cheval, âne...), la situation sera évaluée au cas par cas par le conseil d'administration.

- **Pérennité : Tout développement ou extension quelconque ne sera pas fait au détriment des personnes, de l'habitat, de l'environnement, ni en contradiction avec les principes du collectif.**

Concrètement : Notre projet de vie et nos principes sont les bases fondamentales du projet, nous ne leur apporterons pas de modifications majeures. Nous souhaitons en conserver l'essence.

Avec ces balises solides, nous protégeons le collectif et le projet qui ne seront pas dénaturés.

Pour garantir cela, plusieurs outils sont mis en place : les votes au consentement permettent que les décisions soient prises collectivement et avec l'expression des demandes et interrogations de chacun ; le processus d'intégration progressive des membres leur permet de s'appropriier et de s'adapter au projet et non pas l'inverse (le projet n'est pas modifié à chaque nouvelle arrivée). Dans le projet de notre structure juridique, la pérennité est un des besoins identifiés et elle sera prise en compte lors de l'élaboration des statuts.

- **Échange avec d'autres projets : Nous cherchons à favoriser les contacts et les relations avec d'autres projets du même type, de manière à tisser un réseau social plus étendu et plus riche, à pouvoir échanger.**

Concrètement : Nous souhaitons échanger avec des groupes en construction ou déjà installés afin d'échanger sur les pratiques, les méthodes. Nous souhaitons instaurer de l'entraide entre projets, du partage de temps et savoirs entre les personnes.

Nous mettons à disposition gratuitement sur notre site internet une partie de nos documents de travail qui pourraient aider des collectifs à avancer dans leur réflexion et ainsi participer activement au développement des oasis.

Et au-delà des autres projets d'habitats participatifs, nous souhaitons créer du lien avec des projets locaux à visées écologiques, sociales ou pédagogiques.

L'habitat

Nous avons à cœur de disposer d'un lieu où chacun peut vivre confortablement, de manière plus économe, plus écologique et plus autonome. Faire soi-même ce qu'il est possible de faire, en se donnant les moyens de produire tout ce qui est nécessaire pour assurer les besoins de base de la vie : un toit, du confort, de quoi se nourrir. Nous recherchons aussi l'autonomie énergétique et avons une volonté de réduire notre empreinte sur l'environnement. Nous appliquons des principes d'auto-construction de manière réfléchie. Nous ciblons un habitat dit "passif" et bien intégré dans l'environnement.

Nos principes d'habitat :

- ° Mutualiser les ressources :
 - ✓ Financières : achat du terrain, rénovations éventuelles, maison commune.
 - ✓ Matérielles : maison commune, outillage, équipements, véhicules.
 - ✓ Humaines : entraide, solidarité, partage de matériel et de temps, écoute active.
- ° Auto-construire dans une certaine limite les maisons individuelles et communes, dans des principes bioclimatiques :
 - ✓ En matériaux naturels et locaux (bois, paille, terre, pierres...).
 - ✓ En prenant en compte l'orientation du soleil, de la pente.
 - ✓ En limitant, voire même, en ne faisant pas appel à des systèmes de chauffage ou refroidissement.
 - ✓ En utilisant les ressources gratuites dont nous disposons (vent, soleil, ...).
- ° Système de gestion des déchets :
 - ✓ Compost
 - ✓ Tri
 - ✓ Phytoépuration
 - ✓ Toilettes sèches ventilées
 - ✓ Recyclage
- ° Produire sa nourriture :
 - ✓ Agro-écologie, Maraîchage
 - ✓ Poulailier avec diverses volailles, lapins
 - ✓ Lait (chèvres, brebis...)
- ° Système de gestion des énergies gratuites :
 - ✓ Soleil : panneau photovoltaïque, chauffe-eau solaire, serre, vitrages bioclimatiques
 - ✓ Eau : récupération d'eau de pluie, mares, système d'irrigation écologique
 - ✓ Vent : éoliennes, aération des habitats

Le lien social

L'une des bases essentielles est le lien social au sein du collectif et vers l'extérieur.

- Cultiver l'esprit d'entraide et de partage, mutualiser et partager des ressources, se répartir les tâches d'entretien du site.
- Développer la confiance et l'harmonie au sein du groupe.
- Prendre soin des échanges en utilisant des principes de communication non violente, de bienveillance, de respect, d'authenticité, d'écoute active, de sincérité, de simplicité, d'équivalence de tous les membres.
- Se nourrir de l'autre, de ses expériences.
- Favoriser les échanges, y compris avec ceux qui ne font pas partie de l'habitat groupé.
- Organiser des moments de détente, permettre aux uns et aux autres de pouvoir partir en vacances en prenant collectivement en charge leurs tâches pendant leur absence.
- Respecter la vie privée et l'intimité de chacun.
- Célébrer les petites et grandes occasions, permettant de renforcer la cohésion du groupe et d'accroître la fierté et la motivation à démarrer de futurs projets.

Les activités

Nous voulons rétablir un équilibre de vie entre le travail et les loisirs, remettre la personne et sa vie au premier plan en limitant l'activité professionnelle à ce qui est réellement nécessaire. Nous avons besoin de temps pour vivre et respirer, pour pratiquer des activités choisies, qui favorise notre épanouissement.

Nous cherchons à favoriser la pluriactivité, le temps de travail partagé et partiel pour laisser plus de temps à la vie. **Gérer son temps de travail** afin de pouvoir s'investir dans la vie locale, entretenir et participer à la vie du lieu, encourager des activités associatives ou rémunératrices, prendre du temps pour soi, pour les cohabitants, pour ce et ceux que l'on aime.

Nous souhaitons enfin que l'aspect intergénérationnel soit intégré dans notre réflexion, notamment la participation des enfants à différentes activités, comme celles des personnes plus âgées.

Dans notre idée, les activités ce sont :

- Celles qui sont nécessaires au bon fonctionnement du collectif et pour lesquelles nous réserverons tous un peu de temps : faire le potager, s'occuper des animaux, entretenir la maison commune ... Nous souhaitons que chacun puisse s'essayer à tout, de manière à ne pas "fabriquer" des spécialistes incontournables et indispensables. Que les activités nécessaires, celles qui sont difficiles et pas très marrantes comme celles qui sont intéressantes et amusantes ne reviennent pas tout le temps aux mêmes personnes.
- Celles qui visent à l'épanouissement personnel, les activités de loisir. Cela peut aussi s'exprimer au travers de projets associatifs divers, des stages d'initiations ou des formations dans des domaines d'activités variées, de

manière à favoriser la transmission du savoir, à développer ou à faire émerger des compétences jusque là inconnues ou toujours renvoyées au second plan.

- Les activités rémunératrices (dans un cadre juridique spécifique) : il existe la possibilité, pour les membres qui le souhaitent, de développer leur propre activité économique sur le site, en participant à l'économie et au développement local ; cela n'a pas de caractère obligatoire mais cela peut permettre, à ceux qui le souhaitent, de mieux équilibrer leur vie.

Le développement d'activités économiques sur site n'est pas une option dans Tadaïma, cela fait partie du projet et sa mise en place est prévue dans la conception et le budget collectif.

Dans l'idée d'une sobriété volontaire, nous, nous préférons dépenser moins pour vivre plus !

La conception écologique

Nous souhaitons réduire notre empreinte écologique en respectant l'environnement dans nos manières d'agir, de produire, de vivre, en utilisant des principes de permaculture. Nous l'appliquons dans ces domaines :

- Énergie : Produire notre électricité (panneaux solaires, éoliennes si possible), gestion des systèmes de chauffage (poêle de masse, produire son bois de chauffage), réduire la consommation énergétique.
- Constructions : Utilisation de matériaux écologiques (bois, terre, paille, ...) et locaux ; conception bioclimatique en ciblant un habitat passif ; limiter la surface habitable à ce qui est nécessaire ; intégration visuelle des habitations dans l'environnement autant que possible. Pour diverses raisons, nous ne nous sommes pas tournés vers de l'habitat léger/mobile (yourte, caravane, tiny house), sauf temporairement pour les besoins de chantier au départ. Par contre nous envisageons des logements de petite surface.
- Gestion de l'eau : Récupération de l'eau de pluie ; utilisation des sources existantes ; système d'irrigation bien pensé et écologique ...
- Gestion des déchets : Compostage, paillage avec les coupes de bois ; tri ; recyclage ; revalorisation des déchets ; phytoépuration.
- Toilettes sèches : Nous prévoyons des toilettes sèches ventilées dans les logements, et nous ne sommes pas fermés à la possibilité d'avoir un ou deux logements maximum avec des toilettes mouillées (pour les plus réticents) si l'eau utilisée n'est pas de l'eau potable et si elle n'est pas envoyée dans le tout à l'égout mais repasse par le recyclage d'une phytoépuration par exemple.

Les années qui vont venir seront probablement difficiles sur le plan climatique, entre autre...

Pour nous, **il est essentiel de bien gérer notre eau**, de bien gérer son stockage (eau potable, eau servant à l'arrosage) et de l'économiser. **Pour l'habitation, elle devra pouvoir résister aux changements climatiques** déjà bien présents : tempêtes, canicules de plus en plus longues... Nous la voulons pérenne, bien ancrée et bien protégée de la chaleur et des intempéries en général. Dans nos principes, « avoir un toit » est un enjeu important, et il faut qu'il puisse nous permettre de nous reposer et de nous protéger. L'habitation que nous envisageons ne pourra pas être "légère" et combinera une bonne isolation, un bon usage de l'inertie thermique, une ventilation adaptée. Elle dépendra le moins possible de l'électricité pour cela.

Bien vivre et respecter l'environnement, c'est aussi vivre confortablement.

La gouvernance & les prises de décision

Le ciment du collectif, c'est la mutualisation, l'entente et l'entraide. Cela implique de travailler d'abord les aspects relationnels, ensuite d'avoir une bonne organisation et un minimum de méthode pour que ce soit plus facile et plus clair pour tous.

Il nous semble intéressant et important de mettre en place des principes de prise de décision au consentement, de sociocratie et de communication non violente.

Nous envisageons de nous former dans ces domaines, individuellement ou collectivement. Les nouveaux membres seront formés aussi à leur tour, au moins de façon interne par les membres plus anciens, voire de façon externe si cela s'avère nécessaire.

Gouverner, c'est avant tout s'organiser ! Dans un mode de gouvernance horizontale, la première chose est qu'il n'y a pas de décideur fixe et unique.

En fonction des tâches à réaliser, un ou plusieurs référents sont nécessaires. Ces derniers sont choisis en fonction des compétences de chacun. Leur rôle est d'être en charge de l'évolution et du bon fonctionnement de la tâche qui a été définie collectivement. Et, du fait que les tâches évoluent, les référents également. Une rotation est mise en place, favorisant la qualité de réalisation et évitant les problèmes liés à l'ego.

C'est l'association du collectif qui s'occupe de l'organisation au quotidien et cela se traduit d'abord par des rencontres régulières auxquelles chacun participe. L'association propose des moyens et des outils divers pour la réalisation concrète des tâches à effectuer.

Ces rencontres sont de différents types : groupes de travail sur un thème précis regroupant une partie des membres, réunions plénières où les groupes de travail peuvent faire un exposé de leurs recherches à l'ensemble des membres, réunions d'information pour les visiteurs. Ces rencontres sont cadrées par des personnes ayant des rôles précis, qui tournent de rencontre en rencontre : ces rôles sont définis dans le cadre de confiance.

Le principe appliqué est celui du cercle de parole où se succèdent tours de paroles, discussions, débats, prises de décision au consentement. Le **consentement** est l'approbation collective d'une proposition où personne ne dit non ni ne s'oppose : quelqu'un peut ne pas être totalement d'accord mais ne fait pas blocage suite à des aménagements éventuels de la proposition.

Les rencontres s'établissent selon un ordre de jour établi à l'avance et font l'objet de compte-rendus diffusés à toutes les personnes concernées.

Nous établissons quelques règles de bonne conduite lors de ces réunions : être présent complètement du début à la fin de ces réunions : prévoir ce temps, ne pas être dérangé, éteindre son téléphone. Créer un espace où chacun se sente libre d'exprimer ses envies, ses besoins ou ses peurs. Accepter les rôles attribués soit à soi-même soit aux autres et les respecter en ayant en tête qu'un rôle ne donne aucune prérogative ou privilège concernant les idées proposées, les décisions, etc... Et bien sûr, en cas d'absence, avertir le collectif avant la rencontre.

Nous utilisons du matériel divers et des outils numériques et collaboratifs afin de communiquer entre nous ou pour faire connaître le projet. Ils ont vocation à être améliorés et être développés. Nous demandons aux membres d'utiliser les mêmes méthodes et les mêmes outils de travail.

Ces règles de conduite sont décrites dans le document « cadre de confiance ».

S'associer au collectif

Nous avons défini plusieurs niveaux de participation et d'engagement dans le collectif pour permettre à chacun de se situer en terme d'implication dans le projet, de savoir qui peut participer à la prise de décisions engageantes, qui préfère rester en observateur en attendant d'y voir plus clair ou qui souhaite soutenir le collectif. Cela permet de garder une meilleure stabilité, une progression plus efficace et une souplesse dans les mouvements du collectif.

Ces niveaux d'engagement et les conditions d'accès sont décrits dans le document « Règlement intérieur » de l'association.

Garantir les engagements

Afin de maintenir une bonne entente au sein du collectif, chacun doit faire ce à quoi il s'est engagé. Pour cela, nous mettons en place différents outils qui permettent d'organiser les tâches et les échéanciers à respecter.

Seul nous pouvons procrastiner ou changer de programme, cela n'engage que nous. En collectif, ces agissements ont des conséquences sur le reste du groupe.

Les moyens et outils mis en place pour garantir les engagements (par exemple l'engagement financier et les engagements comportementaux) sont présents dans le document « Cadre de confiance ».

Procédure de résolution de conflit

Dans tout collectif, les conflits sont courants. Ceux-ci peuvent être anodins et passagers, ou plus inquiétants, certains comportements pouvant être incompatibles avec la vie du collectif.

La description de la procédure de résolution de conflit est présente dans le document « Cadre de confiance ». Cette procédure permet notamment de faire appel à un médiateur si les parties en cause ne trouvent pas de solution par elles-mêmes

Quitter le collectif

Nous souhaitons que le collectif ne soit pas mis en danger par le départ d'un membre ou d'un foyer tout en respectant le souhait de chacun de pouvoir quitter le collectif sans perdre ses investissements financiers.

Il existe différentes façons de quitter le collectif, notamment :

- **le départ volontaire** d'un membre souhaitant quitter le collectif et l'association pour des raisons personnelles.
- **l'exclusion d'un membre** suite à une procédure de résolution de conflit (dissonance importante avec l'esprit du projet ou conflits persistants)
- des situations particulières comme le décès d'un membre ou certains cas d'incapacité

Les modalités de départ et les conséquences associées dépendent du niveau d'engagement du membre et de la situation.

Structure juridique et Montage Financier

Nos choix se portent vers une propriété collective pour l'acquisition et la gestion du foncier, habitations incluses.

La forme juridique doit respecter nos principes et nos valeurs, intégrer notre gouvernance partagée, permettre collectivement le contrôle des mutations, autoriser la création d'espaces privatifs, d'espaces communs et d'activités économiques sur le lieu, et permettre aussi l'auto-construction. Nous nous sommes orientées vers une **SAS coopérative à capital variable** qui permet d'intégrer nos exigences.

Notre association (**association loi 1901**) nous permet d'avoir une personnalité juridique, et fonde les premières bases juridiques de notre collectif ; elle constitue son ciment.

Pour nos activités économiques sur site, nous souhaitons une structure juridique séparée de celle qui détient le lieu de vie.

D'un point de vue financier, nous voulons disposer d'une vision claire du coût du projet avant tout engagement. Nous définissons ainsi des étapes de progression avant un engagement financier fort. Nous voulons aussi définir des conditions d'entrée et de sortie d'un membre de façon à respecter les choix de chacun, à ne pas interdire le départ d'un membre, lui permettre bien sûr de récupérer ses apports financiers ; mais nous souhaitons aussi protéger le collectif de tout départ qui entraînerait la faillite du collectif.

Nous nous rapprochons de professionnels dans l'accompagnement pour calibrer notre modèle de financement et assurer la pérennité financière de l'oasis, pour les travaux.

Nous voulons garantir une oasis viable pour que chacun puisse avoir confiance dans les investissements réalisés et dans les capacités de l'oasis à restituer les apports en cas de départ sans la mettre en danger elle-même, *afin que tous se sentent sereins et chez soi dans un espace commun.*